

« The European Dream » de Jeremy Rifkin
Réflexions d'un américain sur le modèle européen

Par
Leonard Mallett
Diplômé de l'Université d'Oxford
et de l'Institut d'études politiques de Paris

Alors que la campagne pour le référendum bat son plein en France, nombreux sont ceux et celles qui restent perplexes devant cette Europe énigmatique sur laquelle on leur demande de voter. Le 'camp du non', comme on le désigne dans la presse, évoque l'image d'une Europe aux contours flous, une construction dépassée et artificielle qui ne sait 'ni d'où elle vient, ni où elle va'. Cependant, bien des observateurs 'externes' (la plupart anglo-saxons) voient clairement émerger de cette expérience unique et originale, sans précédent, un véritable modèle politique et social à part entière.

Le livre de Jeremy Rifkin, « The European Dream »¹, vient grossir les rangs des analyses qui prêtent à l'Union européenne et son caractère « sui generis » des qualités intrinsèques qui en font non seulement une entité historiquement inédite mais un modèle particulièrement bien adapté au nouveau contexte mondial qui nous entoure. La construction européenne n'est donc pas « dépassée » selon l'auteur mais, au contraire, apporte des réponses efficaces face aux incertitudes que génère un monde de plus en plus mondialisé (tant du point de vue économique que du point de vue des moyens de communication). En réalité, nous dit Rifkin, il existe un véritable « European Dream » qui non seulement fait pendant au « American Dream » si célèbre de par le monde mais lui fait concurrence, offrant aux acteurs économiques et sociaux une alternative au modèle américain jusqu'alors omniprésent. Ainsi, face à un « rêve américain » qui, sous sa mouture actuelle, prêche l'unilatéralisme, la force et encourage tacitement un non-respect du droit international, le rêve européen promet des valeurs et des idéaux universels. En phase avec les développements récents de la scène internationale, l'Union incarne les principes du multilatéralisme, du droit international et de la diplomatie mais prend aussi en compte des considérations 'nouvelles' et modernes : environnement, droit des animaux, respect des minorités, développements des régions, réglementation des produits alimentaires, etc.

Rifkin, toutefois, ne se cantonne pas à énumérer ces valeurs et appuie son raisonnement sur des exemples concrets. Quand son propos le requiert, il n'hésite pas à citer des chiffres qui viennent corroborer sa thèse : cette approche lui permet notamment de revenir sur quelques-unes des idées reçues qui sont véhiculées sur l'Europe et son « poids » dans le monde. D'un point de vue économique notamment, Rifkin montre que l'Union européenne ne traîne pas lamentablement derrière les Etats-Unis, comme

¹ Jeremy Rifkin, *The European Dream: How Europe's Vision of the Future is Quietly Eclipsing the American Dream*; trad. française, Faryard, 2005.

beaucoup de commentateurs veulent le faire croire. L'auteur commence par rappeler que baser son appréciation de l'économie d'un pays ou d'un ensemble de pays sur le Produit National Brut n'est pas complètement satisfaisant : arguant que l'on peut aussi mesurer le progrès économique de l'Europe sur la base de la qualité de vie plutôt que la performance économique « pure », Rifkin démontre qu'il faut se tourner vers des données moins fréquemment citées pour mesurer le réel impact économique de l'Union européenne. Il ne s'agit donc pas tant de se pencher, de manière exclusive, sur le niveau du PNB que sur la façon, par exemple, dont ce dernier est employé :

- une comparaison entre le niveau d'investissement en matière de soins médicaux aux Etats-Unis et dans l'UE, par exemple, révèle un fait inattendu : selon l'OCDE, les Etats-Unis est le pays qui dépense le plus d'argent par personne en matière de soins médicaux (\$4,900 par personne en 2001). Ceci s'explique par le fait que le coût important des soins médicaux de base mènent bon nombre d'Américains à ne consulter de médecin que lorsque la maladie est devenue grave : de fait, les coûts de traitement grimpent. Il est donc économiquement moins onéreux d'investir plus en soins médicaux directement (comme c'est la pratique en Europe);
- autre constat important : le taux moyen d'homicides par tranche de 100,000 personnes dans l'UE était de 1.7 entre 1997 et 1999. Aux Etats-Unis, pour la même période, le taux était presque quatre fois plus élevé (6.26 pour 100,000 personnes);
- autre donnée économique peu citée : le nombre de multinationales européennes dans le monde. Une étude récente dirigée par 'Global Finance' sur les cinquante compagnies les plus compétitives au monde, révèle que parmi ces cinquante, toutes sauf une (Hilton, Etats-Unis) sont européennes. On y trouve notamment Diageo, le géant de la boisson (qui regroupe Smirnoff et Seagram's, entre autres) Ryanair, la compagnie aérienne low-cost, SAP, société de bureautique allemande, l'Oréal, leader mondial en matière de cosmétiques.

Mais il serait erroné de penser que les succès de l'Europe concernent uniquement le domaine économique. Rifkin donne pour exemple la place de plus en plus importante des acteurs de la société civile dans le processus décisionnel européen. Alors que le FMI, les Nations Unies, la Banque Mondiale et l'OMC collaborent plus étroitement avec les ONGs qu'auparavant, l'apport réel de ces dernières au sein de ces organisations reste limité. L'Union européenne, au contraire, reconnaît explicitement l'importance des ONGs et font de celles-ci la 'troisième composante' de la gouvernance européenne : le Comité Economique et Social de l'Union européenne a reconnu que l'un des objectifs les plus importants de l'Union est d'assurer une coopération efficace avec les acteurs de la société civile. Cette coopération en est certes à ses débuts, mais on trouve un semblant de ce type de coopération à l'œuvre dans le Comité des Régions. Créé avec le Traité de Maastricht, ce Comité regroupe 222 régions (allant de la Catalogne à la Lombardie) et permet à chacune d'entre elles de ne pas avoir à être représentée par son Etat membre respectif et de dialoguer directement avec les institutions. Dans un monde ou de nombreuses communautés cherchent à faire valoir leurs droits, l'Europe leur offre une

occasion inédite de se faire entendre. De plus, la coopération directe avec des acteurs de la société civile permettra (entre autres) de contrer le fameux « déficit démocratique » dont on entend souvent parler dans les médias.

L'Europe, si elle répond aux attentes des régions et donne la parole aux minorités par sa collaboration avec les ONGs, est aussi l'un des défenseurs les plus acharnés des droits de l'homme sur la scène mondiale. Depuis la ratification du Traité d'Amsterdam, l'Europe a l'autorisation de défendre les droits reconnus par la Convention Européenne des Droits de l'Homme, en obligeant tout pays signataire d'un accord commercial avec l'Union de respecter ces droits. Comme le rappelle Mark Leonard (auteur de « Why Europe Will Run the 21st Century »), l'UE use de son fort pouvoir d'attraction économique pour promouvoir ses valeurs : l'idée d'une construction européenne exclusivement économique n'est donc pas plausible, puisqu'une telle construction ne se soucierait pas de rendre ses accords conditionnels; il est important de rappeler également que l'UE a fait de l'aide humanitaire un des piliers de sa politique extérieure, puisqu'elle représente aujourd'hui la moitié de l'aide publique au développement dans le monde. Ce mélange inédit de particularisme (régions, ONGs...) et d'universalisme (droits de l'homme, respect de l'environnement au niveau mondial, etc.), font de l'Union une entité sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

L'aspect complexe de la gouvernance européenne est une arme à double tranchant selon Rifkin : d'une part, cette complexité rend la machinerie décisionnelle de l'Union parfois difficilement compréhensible pour les citoyens européens; mais, d'autre part, cette même complexité est une forme nouvelle de gouvernance qui répond aux attentes d'un monde 'globalisé'. L'auteur parle de 'government without a center' pour désigner l'Union et son fonctionnement. Selon lui, l'architecture institutionnelle (et les activités qui gravitent autour de l'UE) doit être appréciée comme une chance unique qu'il faut saisir, afin de la développer dans le sens d'une plus grande simplicité et d'une plus grande transparence dans les années à venir. De par ses jeux décisionnels, l'UE est en réalité une entité parfaitement adaptée au 'network society' à laquelle nous appartenons désormais. Le fait que l'Europe ne fonctionne pas par un processus hiérarchique classique est certes déroutant (car résolument nouveau) mais permet néanmoins d'intégrer de nouveaux acteurs politiques de la scène internationale en son sein. L'UE fonctionne ainsi comme un 'réseau' : elle multiplie le nombre d'acteurs participants à une même politique et évite, de ce fait, une trop forte concentration ou centralisation de son pouvoir décisionnel. Une fois de plus, l'analyse de Rifkin rejoint celle de Leonard : l'Europe n'a pas pour mission de dicter sa volonté mais de partager son pouvoir équitablement entre acteurs compétents. A cet égard, il paraît clair que l'un des enjeux de la Constitution européenne réside dans l'accroissement de la transparence du système politique européen et de la responsabilité de ses institutions et des acteurs qui le font agir.

Le « European Dream » regroupe ainsi toutes les facettes de l'action européenne (multilatéralisme, pluralisme, droits universels, aide au développement, aide humanitaire, etc.) et en tire des valeurs fondamentales (respect du droit, respect des minorités, respect des principes démocratiques, promotion de la paix, etc.). Ces valeurs, font de l'UE un modèle nouveau et moderne dans un monde en pleine mutation sociale et

politique. Toutefois, Rifkin nous met en garde : il s'agit d'un modèle en devenir. Il revient aux Européens eux-mêmes de prendre conscience de la valeur de l'Union et de défendre ce nouveau modèle qu'ils incarnent. La Constitution devient ainsi une profession de foi. Les Américains, pour leur part, croient fermement en leur modèle ("The American dream ») et entendent le défendre quoi qu'il advienne : seul l'avenir nous dira si les Européens sont prêts à défendre le leur.